

## RESEAU MONDIAL DE LA SOCIETE CIVILE POUR L'ELIMINATION DU PALUDISME

**Il est urgent que la prise en compte des droits humains, du genre et de l'équité dans la lutte contre le paludisme devienne une réalité**

**23 avril 2024**

En ce jour du 23 avril 2024, marquant le Forum annuel de la Plateforme de la société civile pour l'élimination du paludisme (CS4ME) et dans la perspective de la Journée mondiale contre le paludisme qui se célèbre le 25 avril 2024, sous le thème « Promouvoir l'équité en matière de santé, le genre et les droits des personnes »,

Nous, le réseau mondial de la société civile pour l'élimination du paludisme (CS4ME) dont la mission est de renforcer, organiser et unir la société civile, engager et donner aux communautés affectées les moyens d'être des catalyseurs de changement créatifs et audacieux, afin d'accélérer l'élimination du paludisme.

Nous nous engageons afin que la prise en compte du genre et de l'équité dans les programmes de lutte contre paludisme devienne une réalité.

Convaincus que pour atteindre cet objectif, nous devons mettre en œuvre des initiatives qui favorisent le respect des droits de l'homme, notamment en veillant à ce que toutes les populations cibles aient accès à des services et des soins gratuits ou peu coûteux et à ce que toutes les populations, où qu'elles se trouvent, aient accès à des services de lutte contre le paludisme de qualité,

Reconnaissant les efforts et les progrès déployés et en cours par nos gouvernements, et tous les acteurs impliqués dans la lutte contre le paludisme.

Souhaitant un engagement en faveur de la prise en compte du genre pour une meilleure prise en compte des contextes socioculturels des populations et le rôle clé des femmes dans la riposte au paludisme.

Nous plaidons donc pour l'intégration du genre, avec comme garantie la participation des communautés à la prise de décision sur l'élaboration des stratégies et la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme.

Nous insistons sur le fait que les services de lutte contre le paludisme doivent être administrés équitablement à tous les groupes de population dans leur contexte. Dans les situations de crise et de conflits humanitaires, de pandémie et d'impact du changement climatique, cela implique que les populations déplacées, les réfugiés, les personnes privées de liberté ou les personnes handicapées doivent être pris en compte dans les activités de prévention telles que la distribution de moustiquaires imprégnées, les services de prévention pour les femmes enceintes et les nourrissons, ainsi que la gestion adéquate du paludisme pour tous.

Nous réitérons que «chacun a le droit de bénéficier de toutes les mesures préventives existantes pour lutter contre le paludisme», afin qu'aucune vie ne soit perdue à cause du paludisme.

Nous appelons donc les décideurs de la lutte contre le paludisme à :

- **Identifier et lever** les obstacles à l'accès des populations vulnérables, notamment les personnes déplacées, les réfugiés et les personnes handicapées. Envisager de préconiser des interventions ciblées pour atteindre ces groupes, telles que des cliniques mobiles ou des programmes de sensibilisation des communautés.
- **Atteindre** les «20%» de la population qui ne bénéficient pas des services de lutte contre le paludisme, étant donné que la plupart des plans stratégiques nationaux de lutte contre le paludisme visent à atteindre 80% de la population. Cela pourrait inclure des cadres de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre les populations marginalisées et de garantir le respect de leurs droits tout au long du processus.
- **Respecter** les droits de l'homme de toutes les personnes ayant besoin de services et de produits de lutte contre le paludisme, sans aucune forme de marginalisation ;
- **Respecter** la gratuité des services antipaludiques pour les cibles visées ;
- **Assurer** une qualité de soins garantissant le respect des droits humains des personnes, quel que soit leur statut social ;
- **Encourager** l'intégration des perspectives de genre dans tous les aspects de la programmation, y compris les processus de prise de décision, l'allocation des ressources et la prestation de services.
- **Offrir** des services de lutte contre le paludisme dans le strict respect des droits de l'homme ;
- **Traduire** les slogans en actions via des investissements concrets dans des interventions et des politiques visant à réduire les obstacles liés au genre, aux droits sociaux de l'homme qui affectent l'accès aux services de lutte contre le paludisme ;
- **Soutenir** la mise en place dans tous les pays où le paludisme est endémique : De systèmes indépendants de suivi pilotés par la communauté et dirigés par des OSC locales pour s'assurer que les retours d'information sont recueillis auprès des bénéficiaires des services de lutte contre le paludisme sur l'efficacité de ces services afin de s'assurer que nous ne laissons personne de côté.

En tant que société civile, nous nous engageons à poursuivre notre plaidoyer sans relâche à tous les niveaux afin d'atteindre ces objectifs, car les droits de l'homme, le respect du genre et l'équité ne peuvent être garantis sans l'engagement significatif de la communauté tant au niveau stratégique qu'opérationnel. C'est en veillant à ce que ces mesures soient respectées dans toutes les politiques de lutte contre le paludisme que nous pourrions attester de l'accès universel aux services et produits de lutte contre le paludisme et croire ainsi à l'élimination imminente du paludisme dans le monde.

En tant que société civile, nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, les partenaires, les agences internationales, les dirigeants locaux, les scientifiques, le secteur privé et les autres parties prenantes afin de garantir que les programmes de lutte contre le paludisme soient équitables, fondés sur les droits, transformateurs en termes de genre et qu'ils aient un impact plus important, **et ce de toute urgence.**

**Déclaration adoptée au Forum Annuel de la Société civile de lutte contre le paludisme,**

**23 avril 2024**

**Pour plus d'informations**

 [secretariat@cs4me.org](mailto:secretariat@cs4me.org)

 [@CS4ME](https://www.facebook.com/CS4ME)

 [@CS4MEglobal](https://twitter.com/CS4MEglobal)

 [www.cs4me.org](http://www.cs4me.org)